

## Réunion du 11 mars 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

**Présents** : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme FOUCHÉ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, M.DUPONT, Mme RODRIGUEZ, MM.POPRAWSKI, MARTIN, Mme LUCAS

**Excusés avec pouvoir** : Mme RICOUX a donné pouvoir à M.LORMEAU, M.LAUNAY a donné pouvoir à M.LORMEAU, Mme FLAIRE a donné pouvoir à Mme FOUCHÉ.

**Absente** : Mme CHARLES

Mme RODRIGUEZ a été nommée secrétaire de séance.

Le reste du procès-verbal est adopté sans observation.

Madame le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour l'effacement des réseaux électriques route de Paris à l'entrée d'Aube en venant de L'Aigle et du côté gauche en montant la rue des Sergents Biard. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

### **Effacement des réseaux électriques**

Madame le Maire dit qu'il serait souhaitable de continuer l'effacement des réseaux électriques. La compétence appartient au Te61 et la commune doit s'inscrire dans le prochain programme pour bénéficier de ces travaux. En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal souhaite inscrire 2 opérations :

- ① Route de Paris à l'entrée d'Aube en venant de L'Aigle
- ② Les rues côté gauche en montant la rue des Sergents Biard.

### **Vote du compte de gestion et du compte administratif 2020**

Les comptes de gestion dressés par le trésorier pour l'exercice 2020 n'appellent ni observation, ni réserve.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 sont approuvés à l'unanimité.

⇒ Commune : Excédent de fonctionnement reporté + 495 793,23 €  
Déficit d'investissement reporté - 115 933,53 €

⇒ Lotissement le Chesnet : déficit d'investissement reporté - 252 126,96 €

### **Attribution des subventions aux associations**

- Tennis de table Aube-Crulai-L'Aigle	1 345 €
- Basket-Club du Pays de la Risle	1 389 €
- Club Omnisport d'Aube	1 389 €
- Entente Aube L'Aigle	1 135 €
- Union Vélocipédique de Rai-Aube	316 €
Courses	1 090 €

(Subvention versée si les courses sont organisées)

- Les Amis du Jumelage	1 021 €
- Comité des Fêtes	1 021 €
- Comité des Fêtes	55 €

(Subvention exceptionnelle : compensation pour le déficit au forum des associations)

- L'Hameçon Rislois	214 €
- Coopérative scolaire ➤ classe équitation	210 €

(Subvention versée si la classe équitation a lieu)

- Conseil des Parents d'élèves	106 €
- Union Musicale Rai-Aube-Boisthorel	721 €
+ salaires des professeurs	8 400 €

(Après accord avec le trésorier de l'association, le versement de cette subvention se fera après présentation du bilan auprès de madame le Maire et de la commission associations)

- Mise en valeur de la Forge	173 €
- Les Amis de la Comtesse de Ségur	173 €
- Prisonniers de guerre + CATMI	80 €
- Association LUTILLE	204 €

### **Clôture des régies photocopies et bibliothèque**

Madame le Maire dit que les régies « bibliothèque » et « photocopie » ne fonctionnent plus et qu'il conviendrait de les clôturer.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de clôturer la régie « bibliothèque » et la régie « photocopie » à compter du 15 mars 2021.

### **Renouvellement de la convention avec la Médiathèque départementale**

Actuellement, la convention de fonctionnement est de type 4 et la Médiathèque départementale propose soit de la maintenir en type 4, soit de la renouveler en type 3.

Considérant les engagements de la commune si elle changeait de typologie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, conserve le fonctionnement actuel et renouvelle la convention en type 4 avec la Médiathèque départementale de l'Orne, sachant qu'il sera possible de passer en type 3 avant le terme de la convention.

### **Renouvellement du contrat Segilog pour les logiciels de la mairie**

Ce contrat est valable 3 ans ; il comprend 2 volets :

- Le « droit » d'utiliser les logiciels pour un coût annuel de 2 889,00 €ht
- La maintenance et la formation pour un coût de 321,00 €ht par an.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler ce contrat.

### **Vente d'un terrain à l'Agence Immobilière de Normandie**

Ce terrain se situe au Mesnil. Un accord de principe avait été donné le 31 janvier 2020 mais il fallait le diviser. La parcelle à vendre, cadastrée AC 41, se situe au Mesnil d'une surface de 131 m<sup>2</sup> au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de vendre ce terrain.

### **Vente du terrain situé 73 route de Paris**

Après débat, le conseil Municipal décide de conserver le terrain pour l'aménager afin d'en faire profiter les locataires du moulin. La commune va faire intervenir une entreprise d'élagage pour couper les arbres dangereux situés en bordure de rivière.

### **Divers**

- Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin 2021
- La fermeture d'une classe à l'école primaire est prévue à la prochaine rentrée
- L'agent d'accueil de la mairie n'a pas souhaité renouveler son contrat
- Le contrat PEC de l'agent technique se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ; Madame Helleux va le rencontrer avec un conseiller de Pôle Emploi afin d'échanger sur sa situation

### **Tour de table**

#### **➤ Madame Fouché**

- 23 enfants ont fréquenté le centre de loisirs pendant les vacances de février ; la directrice demande une télé, de l'eau chaude au niveau de l'évier situé dans le centre, un détecteur de présence à l'entrée du gymnase
- Un marché de producteurs sera organisé le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, d'avril à octobre. Si l'expérience est concluante, un marché exceptionnel pour Noël pourrait avoir lieu, et de renouveler l'an prochain

- Des personnes souhaiteraient reformer un club de foot et entrainer des jeunes ; comme le terrain de foot n'a pas servi depuis plusieurs années, il faudrait le remettre en état et l'entretenir après les matchs. De plus, si le club voit le jour, la poste serait obligée de s'en aller et lui trouver un autre local. Madame le Maire va les recevoir à nouveau.
- Les volets de la médiathèque sont toujours durs à fermer. Faut-il les réparer, les remplacer ou les enlever ?

➤ **Monsieur Lormeau**

- Gymnase : problème avec le toit et les chéneaux
- Le fonctionnement de la chaufferie bois est parfois fortement perturbé; une solution d'amélioration est à l'étude
- Tennis de table : le Président demande un vestiaire ; des travaux de maçonnerie et d'électricité sont à prévoir
- Cimetière : l'enherbement va commencer fin mars
- Décorations de Noël : des devis pour décorer l'ancienne école ont été établis en collaboration avec le comité des fêtes
- Appartement du moulin : sa rénovation est pratiquement terminée
- Secrétariat des musées : la peinture a été refaite par les employés communaux
- Des devis d'électricité, de toiture sur plusieurs bâtiments ont été établis
- Il faudrait que la balayeuse passe 4 fois par an (coût 3 500 €)
- L'atelier municipal est à rénover
- Il serait utile d'acheter une épareuse (coût 18 000 €)

➤ **Monsieur Fleuriel** a rendu visite avec Madame le Maire aux personnes isolées et vulnérables de la commune

➤ **Monsieur Dupont**

- Il y a des problèmes de stationnement avec les logements collectifs des Hortensias, Myosotis et Tulipes. Réponse : à voir avec la responsable d'Orne Habitat

➤ **Monsieur Poprawski**

- Une date d'ouverture de la maison médicale est-elle arrêtée ? Réponse : il est prévu l'installation d'un médecin pour le 3 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.